



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2018 DEVE 9 Dénomination « jardin Françoise Héritier » attribuée au jardin de la ZAC Didot situé 1, place de la Garenne (14e).

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par un vœu de l'exécutif municipal adopté à l'unanimité lors de sa séance des 20, 21 et 22 novembre 2017, le Conseil de Paris a souhaité qu'un hommage soit rendu à l'anthropologue Françoise Héritier en attribuant son nom à un lieu parisien.

La commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux, qui s'est réunie le 11 juin 2018, a donné un avis favorable à la proposition de donner le nom de Françoise Héritier à l'espace vert situé 1, place de la Garenne dans le 14^e arrondissement.

Cet espace vert, d'une superficie de 3 820 m², a ouvert au public en 2006. Conçu comme un lieu de promenade pour les piétons, il est agrémenté d'une grande pelouse et abrite un théâtre de verdure ainsi qu'un jardin collectif de quartier.

Françoise Héritier est née le 15 novembre 1933 à Veauce (Loire) et est décédée le 15 novembre 2017 à Paris.

Elle étudie au lycée Racine puis en hypokhâgne au lycée Fénelon à Paris. Lors d'un séminaire de Claude Lévi-Strauss à l'École pratique des hautes études, elle décide d'étudier l'ethnologie. En 1957, devenue ethnologue africaniste, elle accomplit plusieurs missions, notamment en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) chez le peuple Samo.

Françoise Héritier entre au CNRS en 1967 et reçoit en 1978 la médaille d'argent du CNRS au titre des Sciences humaines pour ses travaux sur le fonctionnement des systèmes semi-complexes de parenté et d'alliance.

En 1980 elle devient directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. En 1982, elle succède à Claude Lévi-Strauss au Collège de France (elle y inaugurera la chaire d'Étude comparée des sociétés africaines en 1983) et à la direction du Laboratoire d'anthropologie sociale où elle enseignera jusqu'en 1998. Elle a été la deuxième femme à enseigner au Collège de France après Jacqueline de Romilly.

Spécialiste des questions touchant à la parenté, au mariage, à la famille, au rapport de sexe et de genre, son champ de recherche s'est particulièrement porté sur l'étude des fondements universels de la domination masculine. Ses travaux sur la parenté ont nourri la réflexion sur l'accouchement sous X, l'adoption, la procréation médicalement assistée.

Féministe et engagée dans la lutte contre les discriminations, elle a pris part, ces trente dernières années, aux réflexions institutionnelles sur les grands débats de société, notamment à la tête du Conseil national du Sida dont elle a été la présidente de 1984 à 1995, ainsi qu'au comité consultatif d'éthique.

Françoise Héritier étant décédée depuis moins de cinq ans, il vous est proposé de déroger à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932 portant réglementation de la dénomination des voies de Paris, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, qui ne permet de donner le nom d'une personne à une voie publique parisienne qu'au minimum cinq ans après sa disparition.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris